

## PEV CANTON DE BERNE

# Grande rocade au groupe parlementaire



Tabea Bossard-Jenni

Hanspeter Steiner

Margret von Bergen

**Le groupe PEV du Grand Conseil va vivre un grand changement. Fin mai 2020, les vieux renards Ruedi Löffel, Marc Jost et Martin Aeschlimann se retireront. Ils seront remplacés par les trois personnes expérimentées que sont Tabea Bossard-Jenni (Berthoud), Hanspeter Steiner (Boll) et Margret von Bergen (Uetendorf).**

Ce changement engendre une augmentation de la présence féminine. Pour la première fois de son histoire, le groupe de dix personnes du PEV aura désormais, avec 6 députées au Grand Conseil, une majorité féminine. Les trois nouveaux membres du Conseil

présentés ici entreront en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2020.

**Tabea Bossard-Jenni**, est, en tant que membre de la direction, responsable des ressources humaines et du marketing au sein de l'entreprise «Jenni Energietechnik AG». Cette mère de deux enfants est

membre depuis 2012 du conseil municipal de Berthoud et se concentre, comme son père avant elle, représentant du PEV au sein du Grand Conseil de 2006 à 2012, sur les questions économiques, environnementales et énergétiques. Cette économiste d'entreprise de formation de 31 ans, est la plus jeune députée que le PEV ait eu au Grand Conseil bernois.

**Hanspeter Steiner**, 56 ans, de Vechigen, travaille en tant que formateur de conducteurs de locomotive. La durabilité lui tient particulièrement à cœur. En tant que co-fondateur et Président de la coopérative Optimasolar Worblental, ayant déjà construit et exploité plusieurs grosses centrales d'énergie solaire, il s'engage par conviction en faveur du tournant énergétique. Depuis 2012, ce père de deux filles adultes, est également membre de la direction du PEV du Canton de Berne.

**Margret von Bergen**, 60 ans, originaire d'Uetendorf, travaille en tant qu'infirmière dans les soins de transition et de courte durée. Cette mère de trois enfants adultes, a la politique sanitaire et sociale particulièrement à cœur, et en particulier les questions générationnelles et des aînés. De 2005 à 2014, elle a, en tant que conseillère municipale au sein du département des affaires sociales et de la jeunesse, placé des jalons importants, par exemple au moyen de la création d'un service de coordination des bénévoles. Les trois politiciens PEV sortants comptaient parmi les députés les plus éminents du Grand Conseil.

**Ruedi Löffel** a été actif 18 ans au sein du Grand Conseil. Parmi ses plus grands succès, mentionnons les zones non fumeurs dans les espaces publics intérieurs et les restaurants dans le canton de Berne.

**Marc Jost** a été membre du parlement cantonal pendant 14 ans et l'a présidé au cours de l'année 2015/2016. Il a été couronné de succès avec ses interventions et propositions concernant l'aide au développement, la politique familiale et pour le renforcement de l'imposition forfaitaire. **Martin Aeschlimann** a politisé 8 ans au sein du Grand Conseil. L'architecte a plaidé en faveur d'une construction efficace au niveau énergétique et en faveur du tournant énergétique.

*Philippe Messerli*

## EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

# Hauts et bas de la session de printemps

**Le Grand Conseil a inscrit dans la loi sur le commerce et l'industrie l'égalité de traitement entre la cigarette électronique et les produits de tabac classiques (interdiction de publicité, vente au plus de 18 ans et protection face à la fumée passive). Ces mesures de prévention ont été requises en 2018 par une intervention du PEV.**

Le Parlement a soutenu une motion pour des aires de jeux et des zones scolaires sans fumée qui a été soumise par le PEV. Le droit de vote à 16 ans a également obtenu une majorité. Pour le groupe PEV, il est concevable d'éveiller ainsi l'intérêt des jeunes pour la politique.

Le groupe PEV a eu moins de succès avec l'intervention d'Hans Kipfer qui visait à redistribuer les ressources du Fonds de couverture des pics d'investissement au bénéfice du campus de formation Tech Burgdorf.

Le nouveau bâtiment du service de l'Office de la circulation

routière et de la navigation à Münchenbuchsee, qui coûtera plus de 100 millions de francs, a été soutenu par le Parlement. La majorité du PEV a voté contre. L'intervention de Markus Wenger, qui vise à continuer à autoriser les billets dégriffés dans la nouvelle région tarifaire de l'Oberland bernois, a obtenu une nette majorité. Le point central du litige autour de la législation fiscale a été l'augmentation des déductions pour les frais de garde par des tiers. Le groupe PEV, en collabo-

ration avec l'UDC et le PS, a opté pour 12 000 francs au lieu des 8000 actuels.

En matière de détermination des valeurs officielles, la majorité l'a emporté malgré la résistance acharnée du PEV, des Vert 'libéraux, du PS et des Verts. Cette valeur trop basse, choisie délibérément, risque d'être rejetée ultérieurement par le Tribunal fédéral.

*Ruedi Löffel, député au Grand Conseil, Münchenbuchsee*

### Pas de votation

Aucune proposition fédérale ou cantonale ne sera soumise au vote le 17 mai.